

La société LOGITIA est une plate-forme de stockage de semences et de produits de santé végétale au profit des coopératives agricoles du grand Sud-Ouest et des fournisseurs.

Certains produits de protection des cultures peuvent être toxiques ou inflammables. Ils présentent des risques potentiels en cas d'accident (flux thermique et dispersion d'un nuage de fumées toxiques en cas d'incendie susceptibles de porter atteinte aux personnes et aux biens).

De ce fait et compte tenu de la quantité de produits stockée, La plate-forme LOGITIA est soumise à la réglementation et aux dispositions sur les installations classées pour la protection de l'environnement, au code de l'environnement et doit notamment respecter l'arrêté du 25 novembre 2009 autorisant son exploitation ainsi que la directive 2012/18/UE du 4 juillet 2012 dite « Seveso 3 ».

Sur la base de l'étude de dangers remise en 2014 à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), des mesures de prévention et de protection (détection incendie, murs et portes coupe-feu, système automatique d'extinction mousse,...) ont été prises pour prévenir ou limiter les conséquences d'un accident majeur. Dans ce sens, deux plans d'urgence, régulièrement testés, ont également été mis en place :

- **Le Plan d'Opération Interne : POI**

Le sinistre est confiné aux limites du site et est géré par l'exploitant en collaboration avec les services d'urgence.

- **Le Plan Particulier d'Intervention : PPI**

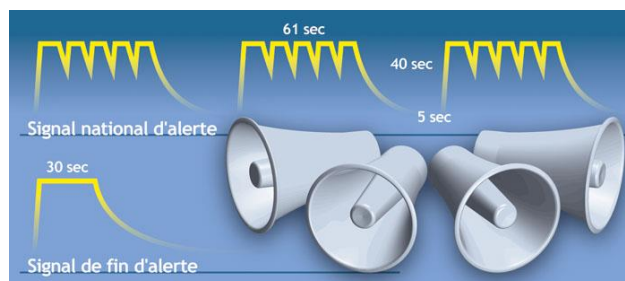
Le sinistre s'étend à l'extérieur du site, la situation est gérée par le Préfet. La population avertie par la sirène d'alerte doit suivre les consignes de sécurité décrites ci-dessous et faire preuve de coopération au moment de l'accident dans le cadre de toute instruction ou requête formulée par les autorités.

Les bons réflexes en cas d'alerte

ALERTE

La sirène émet un son durant 3 cycles successifs de 1m41s chacun séparés par des intervalles de 5s.

Un essai est réalisé le premier mercredi de chaque mois à 12h00.



FAIRE

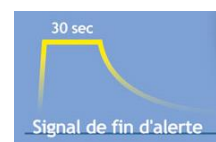
- ✓ Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.
- ✓ Fermer portes, volets et fenêtres et s'éloigner des ouvertures, arrêter ventilation et climatisation.
- ✓ Respecter les consignes du Préfet.
- ✓ Écouter la radio (prévoir un poste à piles) :
 - Radio Nostalgie Tarn-et-Garonne : 97,6 MHz sur FM
 - Radio France : 105,7 MHz sur FM (645kHz sur moyennes ondes)
- ✓ En cas d'odeur, larmoiement, gêne respiratoire : utilisez un linge humide
- ✓ Ne sortir que sur ordre d'évacuation

FIN D'ALERTE

Une sirène au son continu durant 30 secondes : ce signal signifie que le danger est passé et que l'application des consignes de sécurité n'est plus nécessaire.

NE PAS FAIRE

- Ne pas utiliser les appareils de cuisson et de chauffage
- Ne pas fumer
- Ne pas chercher à joindre sa famille
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école (les enseignants les mettront en sécurité)
- Ne pas téléphoner afin de ne pas saturer le réseau téléphonique



Informations fournies par :

Christophe SUDRON – Responsable d'exploitation
Logitia

1527 route du Canal – 82700 Montbartier

Tél. : 05.63.27.23.28 – Fax : 05.63.64.83.67 – email : csudron@gammvert.fr